



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA DRÔME  
COMMUNE DE DIVAJEU

**PROCES VERBAL  
du  
CONSEIL MUNICIPAL  
du 06 Juillet 2026**

L'an deux mille vingt-six, le six juillet, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de DIVAJEU, dûment convoqué le 29 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. RIFFARD Thierry, Maire.

**Présents** : ACHARD Pierre-Alexandre, BAILLET Jean-Marc, BOURDI Pauline, COURTIAL Nadine, DE GUYON Martine, EYMERY Jérôme, FAURE SERISET Maud, MYSAK Jérôme, PERMINGEAT Marie, THOMAS Marie-Cécile.

**Absents excusés** : FAURE Carolle, GRESSE Jeremy (procuration donnée à RIFFARD Thierry), LAPEL Victor (procuration donnée à THOMAS Marie-Cécile), MULLER Cyril.

**Absents** :

**11 présents – 13 votants**

**M. le Maire déclare la session ouverte à 20 heures.**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Nomination secrétaire de séance,
- 2- Approbation du procès-verbal du conseil précédent,
- 3- Désignation du correspondant défense de la commune,
- 4- Désignation des délégués au Comité National d' Action Sociale,
- 5- Redevance d'occupation du domaine public versée par ENEDIS,
- 6- Recensement de la population 2027,
- 7- Sentiers/sports nature communaux CCVD,
- 8- Informations diverses.

### **1.Nomination secrétaire de séance**

Mme Maud FAURE est nommé secrétaire de séance.

### **2. Approbation des procès-verbaux des conseils précédents**

Le procè-verbal de la séance du **18 mai 2026** est arrêté à l'unanimité des membres présents.

### **3.Désignation du correspondant défense de la commune,**

Monsieur le Maire informe le conseil que suite aux élections municipales il convient de désigner un nouveau correspondant défense. Ce délégué sera en charge des questions de défense dans chaque commune.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Cyril MULLER (absent excusé au conseil) accepterait d'être délégué.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de désigner Monsieur Cyril MULLER Conseiller Municipal à la fonction de correspondant défense.

**Adopté à l'unanimité des membres présents**

**Délibération n° 2026-06-01**

### **4.Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale,**

La commune est adhérente au Comité National d'Action Social, ce comité permet aux agents de bénéficier d'avantages identiques à ceux d'un Comité d'Entreprise (culture : cinéma, livres, spectacles ; sociale : tickets CESU, aide garde d'enfants ...).

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de désigner les délégués locaux du CNAS, dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal, soit 6 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré désigne comme déléguées au C.N.A.S :

- Madame Pauline BOURDI déléguée des élus,
- Madame Laëtitia TEIRE déléguée des agents,

**Adopté à l'unanimité des membres présents**

**Délibération n° 2026-06-02**

### **5.Redevance d'occupation du domaine public versée par ENEDIS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la redevance d'occupation du domaine public communal par les réseaux de transport et de distribution d'électricité évolue chaque année au 1er janvier proportionnellement à l'évolution de l'index ingénierie.

Pour les communes dont la population totale est inférieure ou égale à 2000 habitants, la redevance maximale applicable est de 245 €.

En ce qui concerne la commune de DIVAJEU (790 habitants), l'article R 2333-105 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le montant de la redevance annuelle doit être fixé par délibération du Conseil Municipal, dans la limite du plafond de 245 € pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré et statué, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de fixer le montant de la R.O.D.P (ENEDIS), pour l'année 2026 à 245 €

**Délibération n° 2026-06-03**

**6. Recensement de la population 2027 :**

Le Maire indique que le recensement de la population doit être réalisé sur la commune de Divajeu début 2027. Madame FAURE SERISET Maud sera la coordonnatrice communale. Monsieur le Maire prendra un arrêté pour officialiser cette nomination ;

**7. Sentiers/sports nature communaux CCVD :**

Le conseil désigne LAPEL Victor et RIFFARD Thierry comme référents sentiers/sports nature communaux.

Adopté à l'unanimité des membres présents

**Délibération n° 2026-06-05**

**8. Informations diverses.**

**Monsieur le Maire revient sur les principales réunions du mois et celles à venir:**

**Réunions passées :**

- Début juin : rencontre avec la DDT pour la présentation du projet d'aménagement de la RD 538 entre Crest et Divajeu. Déviation prévue au-dessus du cimetière. Prévision d'une piste cyclable.
- Le même jour : rencontre à Die avec la nouvelle sous-préfète à l'occasion de sa prise de fonctions. Discours au monument aux morts, suivi d'un moment convivial.
- Réunion sur le stockage avec le SID : présentation des différentes options de stockage et estimation des coûts des différentes solutions.
- CCVD : rencontre concernant le projet d'installation de panneaux photovoltaïques dans l'ancienne carrière. Rencontre prévue le 13 juillet avec le propriétaire (à confirmer).
- CCVD : rencontre pour le recrutement d'une secrétaire pour l'accueil (20 h/ hebdomadaire) afin de palier au départ à la retraite de Mme MARGUET, en partage avec une autre commune.
- SMRD rencontre pour faire le tour de Divajeu et se rendre au pont des Berthouins, projet d'une carrière équestre, secteur du haut de Lambres. Échanges sur l'entretien des ruisseaux.
- Le 10/06 SIVOS commission personnel.
- Le 18/06 conseil des écoles à Autichamp.
- Le 22/06 SIVOS commission cantine.
- Rencontre avec Mme Vincent (service urbanisme) : présentation du PLUi et explications sur sa lecture.
- 29/06 CCVD : réunion cantine centrale.
- 30/06 Conseil communautaire pour valider les inscriptions aux commissions.
- Réunion avec les maires d'Autichamp, de Répara-Auriples et de Chabrillan pour échanger sur la gestion de l'eau.
- Nouvelle rencontre des maires avec la sous-préfète concernant l'alimentation en eau potable et l'irrigation. Réflexion sur les besoins du territoire Crest Sud dans 15 à 20 ans pour maintenir une agriculture viable malgré le manque d'eau.
- 24/06 CCVD réunion, bilan des forêts et état des lieux. Le territoire de la CCVD est découpé en cinq zones. Réflexion sur le renfermement des milieux et les moyens de rouvrir certains espaces forestiers sans leur nuire. Présentation des biens potentiellement sans maître, dont la commune est prioritaire pour devenir propriétaire avant leur transfert à l'État. Il serait intéressant d'étudier ces opportunités, qui pourraient représenter un potentiel pour Divajeu.

## Réunions futures :

- 08/07 SIVOS Comité syndical.
- 10/07 Rencontre avec la députée, Madame Marie Ponchon, à Crest.
- Webinaire de la préfecture tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois.
- 05/10 Conseil municipal en présence de la présidente de la CCVD, Christine Marion.
- Octobre, congrès des maires de l'AMF.

## Informations et questions:

- Réception d'un courrier d'enfants de Divajeu qui souhaiteraient la construction d'un city stade. Une rencontre leur sera proposée le mercredi 22 juillet au matin avec MYSAK Jérôme, PERMINGEAT Marie.
- Un logement sera vacant à partir de septembre. Une annonce sera publiée.
- Dossier Chancel : nouveaux échanges. Le dossier est toujours entre les mains des avocats.
- Installation de ventilateurs dans les classes.
- Réception d'un courrier d'EDF concernant une aide à l'installation.
- DE GUYON Martine demande où en est le dossier des bornes incendie. Réponse de Monsieur le Maire, le projet est en cours, mais il ne sera pas possible d'en installer partout à court terme ;
- Canicule : Mise en place d'un dispositif d'appels aux personnes fragiles. Il pourrait être utile de publier une information sur PanneauPocket.
- Livraison du garage à vélos. Prévoir également la récupération d'un arceau supplémentaire et d'un gonfleur.
- Financement par la publicité pour **Le Divajois** encore en cours d'étude.
- Questionnement sur la modification des jours d'ouverture de la mairie en proposant une ouverture le mercredi.
- Août : TEIRE Laetitia sera congé durant trois semaines. Un remplacement sera assuré une journée par la CCVD. Prévoir un message sur PanneauPocket pour informer de la fermeture de la mairie, indiquer un contact en cas d'urgence et enregistrer un message sur le répondeur de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 01 minute .

Le Maire,  
**Thierry RIFFARD**



Le secrétaire de séance,  
**Maud FAURE SERISET.**